

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée par le maire, Monsieur Douglas Brooks, pour être tenue le jeudi 2 septembre 2021 à 19h00 par visioconférence et, conformément aux articles 145 et 145.1 du Code municipal, qu'il sera pris en considération ce qui suit :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Relocalisation des prochaines séances du conseil municipal au Centre récréatif
4. Clôture de la session

DONNÉ à Franklin, ce 31 août 2021.



Louis-Alexandre Monast
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site internet de la Municipalité en sus d'une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, ce 31 août 2020 entre 08h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 31^e jour d'août 2020.



Louis-Alexandre Monast
Directeur général et secrétaire-trésorier